

Années 1990 L'AMÉLIORATION DES SERVICES PORTUAIRES



Service de cabotage intercommunal

En juillet 1997, la Socatra et l'agence Ho-You-Fat mettent en service un petit navire roulier fluvial maritime l'"Oyapock" assurant la desserte de l'Est Guyanais. Deux fois par mois, il ravitaillait Saint-Georges de l'Oyapock en carburant, produits de consommation courante, matériaux de construction et engins de travaux. Le village de Ouanary était également desservi une fois par mois. Ces activités de cabotage prendront fin avec l'ouverture du dernier tronçon de la RN 2 en décembre 2003 menant à Saint-Georges de l'Oyapock.



© CCIG non daté

Réforme de la manutention portuaire

En 1999, les manutentionnaires du port et le patronat s'accordent sur la mensualisation du travail des dockers désormais sous contrat de travail à durée indéterminée et remédiant au statut d'intermittent. Le 18 mai 1999, les dockers de Guyane sont rattachés à la convention collective nationale de la manutention portuaire permettant à la profession d'évoluer en se déclinant en plusieurs corps de métiers (pointeur, grutier, contremaître, etc.).



© GPM-J-E Hay 2019

1991

Nouveaux équipements et infrastructures

Le port de Dégrad-des-Cannes connaît un regain d'activité à la fin des années 1980 et au début des années 1990. En 1991, le trafic total de marchandises atteint 630 000 tonnes, soit une augmentation de 7,2 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance de l'activité portuaire s'est traduite par la création de nouveaux équipements et infrastructures : l'extension des terre-pleins du port, l'aménagement d'un parc de transit pour les matières sensibles, d'une route d'accès et d'un dépôt de méthanol pour l'activité spatiale, d'un appontement minéralier pour la Cimenterie Guyanaise.



© BD ORTHO® IGN 1992

1998

Construction de la Marina de Dégrad-des-Cannes

La zone portuaire de Dégrad-des-Cannes se dote d'un port de plaisance pouvant accueillir une cinquantaine de navires. La pose des pieux, cales, pontons et passerelles a été réalisée au cours des années 1998-1999. L'activité de plaisance du site a pris fin en juin 2017 pour laisser la place aux navires de servitude et aux activités professionnelles de transport touristique.



© CCIG-GPM 2000

1999

Pour la Guyane, une plateforme portuaire performante, durable et résiliente